

Résultat de la pétition contre la mise en place d'une ZDE
(Eoliennes Géantes)
entre Maves, Mulsans et la Chapelle-Saint-Martin

Chers amis,

Plusieurs personnes de Mulsans indépendantes de toute association ont fait circuler dans la commune de Mulsans une pétition contre la création d'une ZDE entre Maves, Mulsans et la Chapelle-Saint-Martin pour les raisons suivantes :

Cette ZDE entraînerait des nuisances pour les riverains et la dégradation irréparable du cadre de vie et du patrimoine paysager et historique du secteur.

Les conseils municipaux de Mulsans et Maves ont voté contre ce projet de ZDE, celui de La Chapelle-Saint-Martin a voté pour. Les prochaines décisions seront prises au niveau de la communauté de communes CCBL, puis par Mr le Préfet du Loir-et-Cher.

Le collectif a recueilli auprès des personnes qui ont pu être rencontrées **216 signatures parmi les personnes majeures résidant dans la commune** (pour une population totale de 436 Habitants), représentant 134 foyers sur les 189 foyers que compte la commune (plus de 70%).

Cette pétition a été envoyée à Mr le Préfet du Loir-et-Cher, et des copies ont été adressées à :

- Mr le Maire de Mulsans.
- Mr le Président de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne.
- Mr le Préfet de Région.

Ces personnalités pourront ainsi constater que l'opposition à ce projet ne se limite pas aux quelques familles qui s'étaient manifestées sur le cahier mis à disposition pendant la campagne d'information en mairie, mais qu'elle s'étend à **une forte majorité de la population de notre commune.**

Par ailleurs, l'association « Tempête en Beauce » qui agit dans ce domaine a été informée du résultat de cette pétition.

Nous vous remercions pour votre accueil favorable.
Le collectif anti-ZDE de Mulsans.